

---

## Si loin, si proche: les Allemands et la question turque

---

**Claire Demesmay et Simone Weske**

*Mars 2006*

Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa)

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

En 2005, l'Ifri a ouvert une branche européenne à Bruxelles. Eur-Ifri est un *think tank* dont les objectifs sont d'enrichir le débat européen par une approche interdisciplinaire, de contribuer au développement d'idées nouvelles et d'alimenter la prise de décision.

*Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.*

Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa)

© Tous droits réservés, Ifri, 2006 - [www.ifri.org](http://www.ifri.org)

Ifri  
27 rue de la Procession  
75740 Paris cedex 15 - France

Eur-Ifri  
22-28 av. d'Auderghem  
B -1040 Bruxelles - Belgique

# Introduction

Cinquante ans après l'arrivée des premiers immigrés turcs en Allemagne, ce que l'on a coutume de nommer la « question turque » est au cœur de l'actualité outre-Rhin. Elle se pose aujourd'hui en des termes radicalement nouveaux, inenvisageables dans les années 1960. L'image des « travailleurs hôtes » (*Gastarbeiter*), censés retourner en Turquie après quelques années de travail en République fédérale, appartient au passé : les citoyens turcs ou d'origine turque marquent le paysage politique, social et économique de l'Allemagne contemporaine. Non seulement ils constituent le groupe d'étrangers le plus important : parmi ses 2,5 millions de membres, 1,8 millions ne disposent pas de la nationalité allemande et représentent 26 % des étrangers résidant sur le territoire allemand<sup>1</sup>. Mais une grande partie d'entre eux sont bien souvent nés en Allemagne et font partie intégrante de la société allemande.

Les enfants et petits-enfants des immigrés d'alors sont nombreux à s'identifier à des célébrités d'origine turque, comme Cem Özdemir, le « Souabe anatolien » membre du Bundestag puis du Parlement européen, l'avocate Seyran Ates, connue pour son engagement contre la violence domestique à l'égard des femmes, ou encore les joueurs de football Yildiray Bastürk et Mehmet Scholl. Ces Turcs-Allemands<sup>2</sup>, qui souvent ne conçoivent pas leur vie en dehors de l'Allemagne, se retrouvent généralement dans la déclaration du réalisateur Fatih Akin : « le terme de travailleur hôte ne fait pas partie de mon vocabulaire. Nous devons nous faire connaître sans attendre qu'on nous reconnaisse. Les jeunes Turcs doivent enfin apprendre à se sentir allemands<sup>3</sup> » Mais la réalité est plus contrastée que ne le laissent supposer de tels propos. Les Turcs-

---

Claire Demesmay est chercheur au Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) de l'Ifri. Simone Weske est chercheur au Centre d'études appliquées (CAP) de l'université de Munich.

<sup>1</sup> Site de l'Ambassade d'Allemagne en Turquie, <[www.ankara.diplo.de](http://www.ankara.diplo.de)>, et Office fédéral des statistiques, <[www.destatis.de](http://www.destatis.de)>. On estime généralement que, parmi eux, 550 000 personnes sont kurdes (Source : site du Centre d'études kurdes en Allemagne, <[www.navend.de](http://www.navend.de)>). Dans cet article, nous n'étudions pas la situation des Kurdes vivant en Allemagne, car cela nécessiterait des développements trop importants. Sur cette question, voir p.e. Landeszentrale für politische Bildung Baden-Württemberg (éd.), « Eine Minderheit in der Minderheit – Kurden in Deutschland », *Politik und Unterricht*, n° 3/2000 ; et G. Gürbey, « Von der Konfrontation zum Dialog? Perspektiven des Zusammenlebens von Kurden, Türken und Deutschen », *Blätter für deutsche und internationale Politik*, n° 11, novembre 1998, p. 1360-1368.

<sup>2</sup> Ce terme est celui que semble privilégier une part importante des citoyens turcs ou d'origine turque d'Allemagne, en particulier issus de la deuxième génération. Voir A. Kaya et F. Kentel, *Euro-Turks. A Bridge or a Breach between Turkey and the European Union? A Comparative Study of German - Turks and French - Turks*, Bruxelles, CEPS, 2005 ; ainsi que T. Schultz et R. Sackmann, « 'Wir Türken'... Zur kollektiven Identität türkischer Migranten in Deutschland », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, B 43/2001.

<sup>3</sup> F. Akin, « Pressekonferenz zu 'Gegen die Wand' », Berlin, 12 février 2004.

Allemands forment en effet un groupe hétérogène, avec de grandes différences entre notamment les premiers immigrés, qui ne représentent plus qu'un cinquième de la population turque adulte, et une partie de leurs descendants, pour qui « l'usage de la langue allemande est [...] une évidence, et [dont les] cercles de connaissances sont autant constitués de Turcs que d'Allemands<sup>1</sup>. »

Bien que ces différences parlent pour une intégration croissante de la population turque-allemande, il semble que d'importants déficits d'intégration subsistent aujourd'hui pour une part non négligeable de ses membres ; les migrants ayant rejoint l'Allemagne au moment du mariage, sont particulièrement concernés<sup>2</sup>. Une étude menée en France et en Allemagne, et portant sur des critères aussi divers que la réussite socioéconomique, les compétences linguistiques et la constitution du cercle d'amis, vient souligner cette hétérogénéité : ses auteurs considèrent que 20 % des Turcs d'Europe sont « assimilés » à leur société d'accueil, que 40 % d'entre eux, attachés aux deux pays et ayant développé une double identité, représentent des « ponts », et que la même proportion, s'orientant avant tout à leur pays d'origine, jouent au contraire le rôle de « brèches »<sup>3</sup>. S'il faut donc se garder de généralisations alarmistes concernant les Turcs-Allemands, on ne saurait nier les difficultés d'intégration d'une part importante d'entre eux.

Dans cet article, nous nous penchons tout d'abord sur la situation des citoyens turcs et d'origine turque d'Allemagne, nous arrêtant sur leur insertion socioéconomique et leur niveau de formation, ainsi que sur la question de la ségrégation spatiale. Abordant ensuite l'attitude de la société allemande à leur égard, nous traitons principalement du changement de paradigme qui est en train de s'opérer outre-Rhin concernant les questions d'immigration et d'intégration. Enfin, nous étudions l'influence du débat « intérieur » sur le débat « extérieur », nous intéressant à la discussion sur la perspective d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Car ces deux sujets, pour lesquels citoyens, responsables politiques et médias allemands montrent un vif intérêt, d'ailleurs parfois accompagné de stéréotypes tenaces<sup>4</sup>, forment les deux faces de la « question turque »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> U. von Wilamowitz-Moellendorff, « Türken in Deutschland II – Individuelle Perspektiven und Problemlagen », *Arbeitspapier der Konrad-Adenauer-Stiftung*, n° 60, Sankt Augustin, février 2002, p. 12.

<sup>2</sup> A Berlin, un bon tiers des Turcs-Allemands se marient avec une personne venant directement de Turquie (Ausländerbeauftragte des Senates von Berlin, « Türkische Berlinerinnen und Berliner zu ihrer Lebenssituation und zu Integrationsfragen. Ergebnisse der Meinungsumfrage November/ Dezember 2001 », Berlin, 2001). Sur ce point, voir Stiftung Zentrum für Türkeistudien (éd.), « Religiöse Praxis und organisatorische Vertretung türkischstämmiger Muslime in Deutschland », Essen, novembre 2005, p. 18.

<sup>3</sup> A. Kaya et F. Kentel, *op. cit.*, p. 68.

<sup>4</sup> D'après une étude de A. Königseder et B. Schulze, de nombreux Allemands pensent que toutes les femmes turques sont assujetties, que tous les hommes sont « machistes », que « les » Turcs ne parlent guère allemand et refusent de s'adapter à leur société d'accueil. Voir « Türkische Minderheit in Deutschland », *Informationen zur politischen Bildung*, n° 271.

<sup>5</sup> Comme l'indique Heinz Kramer, la situation des Turcs-Allemands influence l'image que les responsables politiques allemands, en particulier au niveau local, ont des relations institutionnelles entre l'Allemagne et la Turquie, ainsi que leur position sur l'adhésion de la Turquie à l'Union. Voir « Gesellschaftliche Strukturen deutscher Türkeipolitik: Die Integration des türkischen/kurdischen Bevölkerungsteils im Spannungsfeld von Innen- und Außenpolitik », *Politische Studien*, n° 1/1998, p. 76 sqq.

## **Des Turcs-Allemands en marge de la société : tableau succinct d'une réalité complexe**

**B**ien que les différences ne cessent de se creuser entre les *Gastarbeiter* des années 1960-70 et leurs petits-enfants, une part importante de la population turque ou d'origine turque d'Allemagne semble rester en marge de la société allemande. Cela vaut tout particulièrement pour les questions socio-économiques. Si le taux de chômage des Turcs-Allemands a toujours évolué proportionnellement à la moyenne nationale allemande, il est aussi sensiblement plus élevé depuis plusieurs décennies. Ainsi, ces derniers sont actuellement deux fois plus touchés par le chômage que la population allemande dans son ensemble<sup>1</sup> (22,7 % contre 10,5 % en 2002<sup>2</sup>) et trois fois plus nombreux à dépendre de l'aide sociale<sup>3</sup>.

Quant à leur répartition socioprofessionnelle, elle s'est certes fortement diversifiée au cours du temps ; à titre d'exemple, les 20 000 personnes employées dans les entreprises turques-allemandes de Berlin travaillent dans 90 domaines d'activités différents, moins d'un tiers d'entre elles dans l'alimentation<sup>4</sup> – pour aussi répandue qu'elle soit, l'image du « vendeur de kebab turc » est donc loin de toujours correspondre à la réalité. Mais malgré cette diversification et le fait qu'une vraie classe moyenne ait émergé depuis les années 1990, on peut estimer que la moitié des Turcs d'Allemagne et des Allemands d'origine turque se situent aujourd'hui entre la classe sociale la plus basse et la classe moyenne inférieure<sup>5</sup>. Il semble que la discrimination sur le marché de l'emploi ait une certaine influence sur cette situation<sup>6</sup>, mais elle n'est pas le seul facteur explicatif.

Comme pour le reste de la population allemande, de telles difficultés socio-économiques sont bien souvent liées à un faible niveau de formation. Certes, là encore, une évolution s'est opérée depuis l'arrivée des premiers « travailleurs hôtes » en Allemagne. De façon générale, le niveau scolaire de la deuxième et troisième générations est bien plus élevé que celui de la première : les jeunes turcs et d'origine turque sont de plus en plus nombreux à suivre une formation, ainsi qu'à passer le baccalauréat et à étudier ; au cours des dix dernières années, le nombre d'étudiants a ainsi doublé, pour désormais atteindre les 19 000<sup>7</sup>. Parallèlement à cette évolution, d'importantes différences subsistent néanmoins entre une partie des Turcs-Allemands et le reste de la population outre-Rhin. Non seulement la part d'actifs turcs ou d'origine turque ne possédant aucun diplôme est largement supérieure à la moyenne nationale allemande (71 %

---

<sup>1</sup> Site de l'ambassade d'Allemagne en Turquie, <[www.ankara.diplo.de](http://www.ankara.diplo.de)>.

<sup>2</sup> Stiftung Zentrum für Türkeistudien (éd.), « Ausgewählte Statistiken über Ausländer und Türken in Deutschland », <[www.zft-online.de](http://www.zft-online.de)>, p. 292.

<sup>3</sup> P. Bornhöft, H. Knaup et C. Meyer, « Wenig verwurzelt », *Der Spiegel*, n° 49/2004, p. 40.

<sup>4</sup> A. Kaya et F. Kentel, *op. cit.*, p. 3.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 31

<sup>6</sup> Voir Beauftragte der Bundesregierung für Migration, Flüchtlinge und Integration (éd.), 6. *Bericht über die Lage der Ausländerinnen und Ausländer in der Bundesrepublik Deutschland*, Berlin, juin 2005 ; ainsi que N. Gestring, A. Janßen, A. Polat, W. Siebel, « Die zweite Generation türkischer Migranten », *Einblicke*, n° 40, automne 2004.

<sup>7</sup> Beauftragte der Bundesregierung für Ausländerfragen, *Daten und Fakten zur Ausländersituation*, Berlin, février 2002.

contre 24%<sup>1</sup>), ce qui s'explique notamment par le fait que les migrants de la première génération n'ont généralement pas reçu de véritable formation. Mais les jeunes, alors qu'ils sont souvent nés et ont été scolarisés en Allemagne, sont aussi moins qualifiés que la moyenne allemande, ce qui les rend nécessairement plus vulnérables sur le marché de l'emploi. Ainsi, dans l'ensemble du pays, ils sont deux fois plus nombreux que leurs camarades allemands à quitter la *Hauptschule* (école secondaire élémentaire) sans diplôme (20 % contre 9 % en 2002<sup>2</sup>). De même, en Rhénanie du Nord Westphalie, un tiers des adultes de moins de trente ans n'a aucun diplôme (contre 6,2 % pour la moyenne du Land), alors que seuls 18,8 % (contre 39,2 %) détiennent un baccalauréat ou équivalent<sup>3</sup>.

Dans de nombreux cas, un niveau de formation peu élevé va de pair avec une maîtrise insuffisante de l'allemand. Il n'est pas aisé d'apprécier les compétences linguistiques des Turcs-Allemands dans la mesure où les résultats des enquêtes existantes, qui reposent bien souvent sur une simple autoévaluation de la compréhension, diffèrent sensiblement de l'une à l'autre<sup>4</sup>. Mais, malgré leurs divergences, ces dernières laissent généralement apparaître des lacunes non négligeables, qui agissent comme un handicap pour l'insertion socioprofessionnelle d'une partie de la population turque-allemande. Bien souvent, les représentants de la deuxième et troisième générations ont, il est vrai, de meilleures compétences linguistiques que leurs aînés. Cependant, dans un pays où la scolarité ne débute réellement qu'à l'âge de six ans, celles-ci ne sont pas toujours suffisantes pour suivre un cursus scolaire classique. D'après l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) réalisée au printemps 2003 dans 41 pays différents par l'OCDE, moins d'un tiers des élèves turcs-allemands de 15 ans ont pour langue principale l'allemand, alors que trois quarts d'entre eux sont nés en Allemagne<sup>5</sup>. Face à cette situation, que certains qualifient de « double semi-linguisme » (*doppelte Halbsprachigkeit*<sup>6</sup>), les mises en garde et les

---

<sup>1</sup> A. Königseder et B. Schulze, *op. cit.*, p. 3.

<sup>2</sup> Türkische Gemeinde Deutschlands (éd.), « Berufliche Orientierung und Ausbildung », Hambourg, 12 janvier 2003.

<sup>3</sup> Chiffres concernant la population turque-allemande de Rhénanie du Nord Westphalie en 2003 : A. Goldberg et M. Sauer, « Konstanz und Wandel der Lebenssituation türkischstämmiger Migranten in Nordrhein-Westfalen », Duisburg, 2003, p. 8. Chiffres concernant la population globale de Rhénanie du Nord Westphalie en 2004 : Landesamt für Datenverarbeitung und Statistik NRW (éd.) « Bildungsstand der Bevölkerung in NRW », <www.lids.nrw.de>.

<sup>4</sup> Dans un sondage réalisé en 2001 à Berlin, 23 % des personnes interrogées jugent leurs connaissances mauvaises, 25 % moyennes et 52 % bonnes. Dans une autre enquête, menée l'année précédente dans l'ensemble de l'Allemagne, il apparaît que 58 % des personnes interrogées pensent bien ou très bien parler le turc comme l'allemand ; 35 % estiment moins bien parler l'allemand que le turc. Enfin, dans un sondage réalisé en Rhénanie du Nord-Westphalie, respectivement 49,1 %, 37,7 % et 13,1 % des Turcs-Allemands interrogés jugent bien, moyennement et mal *comprendre* l'allemand. Cf. Ausländerbeauftragte des Senates von Berlin, *op. cit.* ; Presse und Informationsamt der Bundesregierung (éd.), « Mediennutzung und Integration der türkischen Bevölkerung in Deutschland », Potsdam, 2001 ; A. Goldberg et M. Sauer, *op. cit.*

<sup>5</sup> PISA-Konsortium Deutschland (éd.), *PISA 2003. Der zweite Vergleich der Länder in Deutschland - Was wissen und können Jugendliche?*, Munster, Waxmann, 2005. Par comparaison, les élèves d'origine soviétique sont plus de 40 % à avoir l'allemand pour langue principale, alors que 90 % d'entre eux sont nés à l'étranger.

<sup>6</sup> J. Steinkamp; citée in R. Hoppe, « Deutsch gut bei Pause », *Der Spiegel*, n° 5/2006, p. 63.

initiatives pour une meilleure maîtrise de l'allemand se multiplient, en particulier de la part d'enseignants inquiets.

Touchant une part non négligeable des Turcs-Allemands – à titre indicatif, environ 20 % d'entre eux sont concernés en Rhénanie du Nord Westphalie<sup>1</sup> -, la ségrégation spatiale contribue indéniablement à ce phénomène. Il est vrai que l'existence de quartiers organisés sur un modèle « ethnique », dans lesquels « il est inévitable que de nombreux contacts, en dehors du travail, n'aient lieu que dans un environnement turc<sup>2</sup>», ne signifie pas nécessairement que les migrants turcs s'isolent de leur plein gré, ni d'ailleurs qu'en vivant dans de tels quartiers, ils sont contraints de développer une identité collective opposée à celle de la République fédérale. Mais elle concourt à ce que ses habitants aient peu l'occasion de rencontrer des représentants de la culture majoritaire et soient donc faiblement confrontés aux normes de la société allemande, en particulier à sa langue.

Le risque est d'autant plus important que la grande majorité des Turcs-Allemands semble avoir une nette préférence pour les mariages endogames. En Basse-Saxe par exemple, où 4 % d'entre eux seulement sont mariés avec un(e) partenaire allemand(e), ils ont le taux d'exogamie le plus faible parmi tous les ressortissants étrangers du Land<sup>3</sup>. En outre, dans un nombre non négligeable de cas (35 % à Berlin par exemple<sup>4</sup>), l'époux ou l'épouse ne rejoint l'Allemagne qu'au moment du mariage, perpétuant ainsi l'obstacle de la langue. Car la « pureté culturelle » sur laquelle table très souvent leur belle-famille<sup>5</sup> s'accompagne généralement d'une mauvaise connaissance de la société allemande et de son langage, entendu au sens large du terme<sup>6</sup>. D'où la formation d'un cercle vicieux difficile à briser malgré l'installation de nombreuses familles depuis plusieurs générations.

Si une part des Turcs-Allemands, qui forment par ailleurs un groupe fort hétérogène, participe activement à la vie de la RFA, d'autres connaissent d'importantes difficultés d'intégration. Qu'elles soient d'ordre socio-économique, éducatif, linguistique, mais aussi politique et plus largement identitaire, ces difficultés sont très liées entre elles. On peut notamment supposer que l'importance numérique des Turcs-Allemands joue un rôle central dans ce phénomène. Car les nombreux réseaux économiques, culturels et émotionnels tissés au sein de la diaspora peuvent aisément conduire à une sorte d'autosuffisance communautaire.

Dans ce contexte, il est peu probable qu'ait lieu en RFA, du moins dans un avenir proche, une « révolte des banlieues » semblable à celle qu'a connue la France fin 2004. Si tel est le cas, c'est d'abord parce que la

---

<sup>1</sup> A. Goldberg et M. Sauer, *Perspektiven der Integration der türkischstämmigen Migranten in Nordrhein-Westfalen*, Münster, Lit Verlag, 2002.

<sup>2</sup> U. von Wilamowitz-Moellendorff, *op. cit.*, p. 13.

<sup>3</sup> Ce taux est de 11 % pour les Yougoslaves, 37 % pour les Russes, 14 % pour les Ukrainiens et 16 % pour les Iraniens vivant en Basse-Saxe. Cf. Ausländerbeauftragte des Landes Niedersachsen, « Einbürgerungsabsichten. Ergebnisse einer repräsentativen Umfrage zu Einbürgerungshemmnissen in Bremen, Hamburg und Niedersachsen », décembre 2000 / janvier 2001.

<sup>4</sup> Ausländerbeauftragte des Senates von Berlin, *op. cit.*

<sup>5</sup> A. Kaya et F. Kentel, *op. cit.*, p. 67-68.

<sup>6</sup> Stiftung Zentrum für Türkeistudien (éd.), « Religiöse Praxis und organisatorische Vertretung türkischstämmiger Muslime in Deutschland », Essen, novembre 2005.

concentration des citoyens d'origine étrangère à la périphérie des villes est un fait rare en Allemagne. Il existe certes des quartiers organisés sur un modèle ethnique. Mais, d'une part, ils sont généralement situés à l'intérieur même des métropoles ; d'autre part, ils sont moins densément peuplés que les « cités » françaises. Si une répétition de la situation française outre-Rhin n'est guère probable, c'est aussi et surtout parce que le modèle d'intégration n'est pas le même dans les deux pays. En France, le phénomène s'explique en partie par les frustrations suscitées par le décalage entre, d'un côté, le discours égalitaire officiel, de l'autre, le manque de perspectives socioéconomiques pour les jeunes des banlieues. En Allemagne au contraire, la politique de non-intégration a plutôt contribué, pour les citoyens issus de l'immigration, à l'impossibilité ou au refus de s'identifier à la RFA, ainsi qu'au repli communautaire.

## **De l'exclusion à l'intégration : la société allemande face à l'immigration turque**

La croyance selon laquelle « l'Allemagne n'est pas un pays d'immigration », largement partagée outre-Rhin durant des décennies, a fortement contribué à cette situation. Conformément à l'accord signé en 1961 entre les gouvernements allemand et turc, prévoyant que les *Gastarbeiter* ne resteraient pas plus de quelques années en Allemagne, nul n'était préparé à une immigration permanente. Ni la société d'accueil, qui n'a pas jugé utile de se doter d'outils d'intégration efficaces ; ni les migrants qui, avec la perspective de retourner rapidement au pays, n'ont souvent pas vu la nécessité d'apprendre réellement la langue et de se confronter aux us et coutumes de l'Allemagne. Or, avec l'assouplissement du principe de rotation dans la deuxième moitié des années 1960 et la mise en place du regroupement familial dans les années 1970, le temps de séjour des travailleurs turcs n'a cessé d'augmenter. Après l'arrêt du recrutement en 1973, nombreux ont été les Turcs à redouter des dispositions plus restrictives et à donc s'installer durablement en Allemagne. Aujourd'hui, 45 % des Turcs-Allemands y vivent depuis plus de 20 ans ; 71,7 % depuis plus de 10 ans<sup>1</sup>. Les « travailleurs hôtes » d'autrefois sont ainsi devenus des immigrés au sens classique du terme, et le processus d'immigration s'est doté d'un aspect définitif.

Pour aussi fondamentale qu'elle ait été, cette transformation ne s'est accompagnée que très tardivement d'un renouvellement du discours politique outre-Rhin. Les politiciens, quelle que soit leur appartenance, ont continué à considérer jusqu'à peu que la plupart des étrangers allaient repartir dans leur pays d'origine et se sont détournés de la question de l'intégration, jugée quasi-inexistante. Rares sont ceux qui ont osé aborder la question sous un angle nouveau. Comme le remarque Rita Süßmuth, l'ancienne présidente de la Commission gouvernementale sur l'immigration : « Jusqu'à présent, le but n'était pas l'intégration, mais le retour. Pendant des années nous avons toléré et même encouragé une vie côte à côte (*Nebeneinander*)<sup>2</sup>. »

Au refus de l'immigration s'ajoute l'attrait de l'idéologie multiculturaliste dans les milieux intellectuels de gauche. Dans les années 1980 et 1990, ses représentants ont en effet plaidé pour une tolérance absolue des différences culturelles, sur un mode s'opposant radicalement au modèle français d'intégration. Ainsi que le note Yves Bizeul, qui voit dans le concept allemand de « Multi-Kulti » une forme particulière de culturalisme, « la séparation spatiale des communautés n'est pas conçue comme un danger pour l'être-ensemble, mais comme un enrichissement de la société globale<sup>3</sup> ». Le but est ici de protéger et de valoriser la culture des étrangers, en la préservant si nécessaire d'interactions avec la culture de la

---

<sup>1</sup> « Türken in Deutschland », in AID / Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (éd.), *Integration in Deutschland*, n° 3/2003.

<sup>2</sup> R. Süßmuth ; citée in A. Brandt et alii, « Für uns gelten keine Gesetze », *Der Spiegel*, n° 47/2004. Rita Süßmuth, membre de la CDU, a exercé cette fonction de septembre 2002 à décembre 2004.

<sup>3</sup> Y. Bizeul, « L'Allemagne et ses étrangers », in Cl. Demesmay et H. Stark (dir), *Qui sont les Allemands ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006, p. 125.

société d'accueil. Si cette conception prend pour référence négative absolue la politique nazie vis-à-vis de l'« autre » et s'oppose donc radicalement au rejet ou à l'assimilation des différences, elle a pu elle aussi contribuer à une certaine forme d'exclusion des étrangers en Allemagne, les confinant dans un univers à part.

Les attentats du 11 septembre 2001, puis le meurtre du réalisateur néerlandais Theo van Gogh en novembre 2004, ont été à l'origine d'un véritable changement de paradigme au sein de l'opinion publique et de la classe politique allemandes. Si bien que l'Ambassade d'Allemagne en Turquie, sur son site internet, peut annoncer sans détour que « le nouveau gouvernement veut davantage soutenir l'intégration des 2,5 millions de citoyens d'origine turque vivant en Allemagne<sup>1</sup>. » Certes, la loi sur l'immigration (*Zuwanderungsgesetz*) du précédent gouvernement, entrée en vigueur en 2000, avait déjà constitué une vraie rupture, puisqu'en accordant la nationalité allemande à des enfants de parents étrangers<sup>2</sup>, elle reconnaissait que l'Allemagne est un pays d'immigration. Mais ce qui est plus récent, c'est le quasi-consensus autour du principe intégrationniste au sein des partis démocratiques. Alors qu'Angela Merkel, chancelière et chef de file des chrétiens-démocrates (CDU), affirme que « le principe 'Multi-Kulti' a échoué de façon grandiose<sup>3</sup> », le leader du parti libéral (FDP), Guido Westerwelle, prétend que « nous avons trop longtemps confondu tolérance et indifférence (*Ignoranz*)<sup>4</sup>. » Bien qu'elle ait longtemps refusé de mener une politique de l'intégration, une grande partie de la gauche allemande soutient elle aussi l'idée qu'« être tolérant, ce n'est pas accepter l'intolérance<sup>5</sup> », pour citer l'ancien ministre de l'Intérieur social-démocrate (SPD) Otto Schilly. La question des limites de la tolérance dans une société démocratique est ainsi devenu un thème récurrent du débat public.

Dans une perspective intégrationniste, le principe de l'apprentissage de l'allemand par les étrangers ne semble plus vraiment contesté outre-Rhin, et les Turcs-Allemands eux-mêmes ne semblent pas hostiles à un tel principe<sup>6</sup>. Même Daniel Cohn-Bendit (Verts), autrefois adepte du multiculturalisme, reconnaît que « nous avons tort de nous opposer à l'obligation pour les immigrés d'apprendre l'allemand, et d'y voir une assimilation forcée<sup>7</sup>. » Avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'immigration, qui impose aux nouveaux arrivants non originaires de l'Union européenne de suivre un cours de langue de 600 heures, ainsi qu'un « cours d'orientation » (*Orientierungskurs*) de 30 heures portant sur l'État, la société et l'histoire de la République fédérale, l'Allemagne a fait un pas

---

<sup>1</sup> Deutsche Botschaft Ankara, <[www.ankara.diplo.de](http://www.ankara.diplo.de)>.

<sup>2</sup> Les enfants nés en Allemagne peuvent obtenir la nationalité allemande sous certaines conditions ; ils ont jusqu'à l'âge de 23 ans pour décider s'ils veulent la conserver ou l'échanger contre celle de leurs parents. Tout adulte demeurant depuis 8 ans en Allemagne et possédant un permis de séjour peut être naturalisé.

<sup>3</sup> A. Merkel ; citée in P. Bornhöft *et alii*, « Wenig verwurzelt », *Der Spiegel*, n° 49/2004.

<sup>4</sup> G. Westerwelle, « Streitgespräch zwischen G. Beckstein und G. Westerwelle », *Der Spiegel*, n° 50/2004.

<sup>5</sup> O. Schilly ; cité in D. Cziesche *et alii*, « Harte Hand gegen Hassprediger », *Der Spiegel*, n° 48/2004.

<sup>6</sup> D'après une enquête, seuls 3% des Turcs de Berlin interrogés s'opposent à des cours de langue (10% en 1999). Cf. Ausländerbeauftragte des Senates von Berlin, *op. cit*

<sup>7</sup> D. Cohn-Bendit, « Streitgespräch zwischen D. Cohn-Bendit, A. A. Mazyek und O. S. Abali über Leitkultur, Fundamentalismus und Multikulti-Illusionen », 30 novembre 2005, <[www.islam.de](http://www.islam.de)>.

dans cette direction. Mais la nouvelle loi suscite aujourd'hui des critiques, concernant essentiellement sa réelle efficacité ; si ses objectifs ne sont remis en question que dans de rares cas, on lui reproche surtout de ne pas s'adresser aux immigrés déjà installés sur le territoire allemand, et donc de perpétuer une exclusion déjà ancienne. Ainsi, alors que les demandes d'action renforcée pour un meilleur apprentissage de l'allemand se multiplient dans le milieu politique et scientifique, la discussion porte aujourd'hui sur la mise en œuvre d'une telle politique linguistique, que beaucoup souhaitent à la fois efficace, non coercitive, et compatible avec la préservation de la diversité culturelle<sup>1</sup>.

Le débat porte en outre sur l'intériorisation et le respect par les étrangers d'un certain nombre de règles fondamentales, propres aux démocraties occidentales. À l'image du ministre-président de Bavière (CSU), d'aucuns exigent qu'ils « reconnaissent notre pays, nos valeurs et notre système juridique<sup>2</sup>. » Dans cette perspective, la question de la condition féminine est vivement discutée outre-Rhin. La presse allemande relate régulièrement des faits divers ayant pour objet l'inégalité de traitement, l'assujettissement ou même les « meurtres d'honneur » de femmes musulmanes, très souvent turques ou d'origine turque. Le cas de Hatun Sürücü, assassinée en février 2005 dans une rue berlinoise par ses trois frères parce qu'elle vivait soi-disant « comme une Allemande », a ainsi été fortement médiatisé et a sensibilisé l'opinion publique allemande à un sujet longtemps ignoré, y compris par les mouvements féministes. Avec la démocratisation du débat, les attentes vis-à-vis des pouvoirs publics se font de plus en plus vives : dans la société civile comme dans le monde politique, les demandes se multiplient pour que l'État prévienne et punisse de telles pratiques. Début 2006, par exemple, la publication d'un ouvrage grand public consacré aux mariages forcés dans la population turque d'Allemagne a non seulement déclenché un débat animé parmi les experts et au sein de la population<sup>3</sup>, mais il a aussi eu des incidences politiques : à l'image du député Ulrich Goll (FDP), certains politiciens demandent d'ores et déjà que le mariage forcé soit explicitement interdit par la Loi fondamentale (*Grundgesetz*).

Les questions de sécurité jouent enfin un rôle de taille dans le débat, d'autant plus qu'une grande majorité de citoyens allemands a tendance à juger l'islam dangereux<sup>4</sup>. Choqués d'apprendre que des

---

<sup>1</sup> Dans ce sens, des experts berlinois insistent sur le potentiel que représente un vrai bilinguisme pour les enfants d'immigrés et avancent des mesures pour l'encourager. Arbeitsstelle Interkulturelle Konflikte und gesellschaftliche Integration (éd.), « Sprache – Migration – Integration. Memorandum zum politischen Handeln », Berlin, WZB, février 2006.

<sup>2</sup> J. Peter, « Initiative für bundesweite Einbürgerungstests. Stoiber macht Vorstoß im Bundesrat - Wer deutscher Staatsbürger werden will, soll Rechtsordnung anerkennen », *Die Welt*, 13 mars 2006.

<sup>3</sup> N. Kelek, *Die fremde Braut. Ein Bericht aus dem Inneren des türkischen Lebens in Deutschland*, Cologne, Kiepenheuer und Witsch Verlag, 2005. Alors que des experts critiquent l'auteur pour son manque de scientificité, cette dernière leur reproche de n'avoir jamais travaillé sur ces questions dérangeantes et de faire preuve d'un optimisme exagéré. Sur la polémique, voir M. Terkessidis et Y. Karakasoglu, « Gerechtigkeit für die Muslime! », *DIE ZEIT*, 1<sup>er</sup> février 2006 ; ainsi que N. Kelek, « Sie haben das Leid anderer zugelassen! », *DIE ZEIT*, 9 février 2006.

<sup>4</sup> Lors d'une enquête menée peu après la tragédie de Beslan en 2004, 83 % des Allemands interrogés associaient l'islam au terrorisme. D'après un sondage réalisé quelques mois auparavant, 70 % jugeaient l'islam dangereux et presque 58 % refusaient d'habiter un quartier dans lequel vivaient de nombreux musulmans. Or, d'après une enquête, moins de

« étudiants » de Hambourg avaient participé activement aux attentats du 11 septembre, les Allemands s'interrogent aujourd'hui sur le rapport entre liberté et sécurité à l'époque du terrorisme international. Les autorités allemandes ont apporté à cette question une première réponse en interdisant, en hiver 2001/2002, plusieurs associations et organisations musulmanes tolérées durant des décennies. Cela a notamment été le cas de l'État du califat (*Kalifatsstaat*) de Metin Kaplan, dont le but était de renverser la république turque et de restaurer le califat, et dont les 1 300 membres étaient essentiellement recrutés dans la communauté turque de Rhénanie du Nord Westphalie<sup>1</sup> ; fort médiatisée, l'expulsion du « calife de Cologne » en octobre 2004 est d'ailleurs devenue un symbole de ce tournant politique, opéré à l'époque par le gouvernement « rouge-vert ». Le débat porte désormais sur le sort à réserver aux « prédicateurs de la haine » (*Hassprediger*), jugés responsables de la radicalisation de l'islam et de la propagation du terrorisme. Les chrétiens-démocrates en particulier semblent vouloir en faire un élément-phare de leur nouvelle politique et rivalisent d'idées sur le sujet<sup>2</sup>. Mais le débat, qui ne fait que commencer, est loin de se cantonner à cette question – comme l'illustre la discussion autour du rejet, par la Cour constitutionnelle en février 2006, de la loi sur la sécurité aérienne autorisant l'armée à tirer sur un avion de passagers détourné.

---

1,5 % des Turcs d'Allemagne seulement se reconnaîtraient dans l'image d'un islam radical. Cf. E. Noelle, « Der Kampf der Kulturen. Die Deutschen sehen mit zusammengebissenen Zähnen der Bedrohung entgegen », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 15 septembre 2004 ; A. Königseder et B. Schulze, *op. cit.*, p. 4.

<sup>1</sup> A. Pfahl-Traughber, « Islamismus in der Bundesrepublik Deutschland », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, B 51/2001 ; A. Königseder et B. Schulze, *op. cit.*

<sup>2</sup> Le ministre de l'Intérieur du Brandebourg J. Schönbohm propose de retirer la nationalité allemande aux personnes concernées, W. Bosbach, expert pour la sécurité de la CDU, souhaite que les imams recrutés en Allemagne, et A. Schavan, alors ministre de la Jeunesse et des Sports du Bade-wurtemberg, de les obliger à prêcher en allemand (« Harte Hand gegen Hassprediger », *op. cit.*).

## ***De la politique intérieure à la politique étrangère***

Toutes ces questions apparaissent de façon récurrente dans le débat allemand sur l'adhésion de la Turquie à l'Union, et sont abordées aussi bien par ses opposants que par ses partisans. Les chrétiens-démocrates (CDU) et les chrétiens-sociaux (CSU), qui doutent que la Turquie soit un jour en mesure de devenir membre de l'UE et s'y opposent fermement, insistent dans cette perspective sur les problèmes d'intégration des Allemands d'origine turque et des Turcs d'Allemagne. Emilia Müller, ministre des Affaires fédérales et européennes de Bavière (CSU), a ainsi pointé du doigt les mariages forcés et les meurtres d'honneur en Allemagne pour justifier son refus d'une adhésion turque<sup>1</sup>. Les sociaux-démocrates (SPD) abordent eux aussi le thème des Turcs d'Allemagne dans le cadre du débat sur l'élargissement de l'Union, mais dans une perspective inverse à celle de leurs collègues de la CDU/CSU. Pour eux, l'adhésion de la Turquie est un objectif louable, notamment parce qu'elle représenterait un « signal [envoyé] aux Allemands d'origine turque. [...] Un refus justifié par des arguments culturels signifierait le rejet implicite de la plus grande minorité en Allemagne. En revanche, la perspective de l'adhésion représenterait une contribution à la paix nationale en Allemagne<sup>2</sup>. »

Ces considérations influencent-elles la position de l'opinion publique allemande sur l'élargissement de l'UE à la Turquie ? Si elles ne permettent pas de répondre à cette question, les enquêtes d'opinion laissent en revanche apparaître un refus massif des citoyens allemands à une adhésion turque. À la question de savoir quels pays devraient intégrer l'UE, la majorité d'entre eux donne une réponse claire : des pays riches, occidentaux, seraient les bienvenus. Ainsi, d'après l'Eurobaromètre de l'automne 2005, 84 % des personnes interrogées en Allemagne se prononcent pour une adhésion de la Suisse, 83 % de la Norvège et 71 % de l'Islande. Par contre, seulement 21% des Allemands interrogés se prononcent pour une entrée de la Turquie, 74 % s'y opposent et 5 % se disent indécis<sup>3</sup>. À part Chypre et l'Autriche, c'est le rejet le plus fort de tous les pays d'Europe.

Le fait que la Turquie soit vue par beaucoup d'Allemands comme un pays étranger à l'Europe joue un rôle important dans ce rejet<sup>4</sup>. Un argument central des opposants à l'adhésion turque est en effet que ce pays n'est pas européen du point de vue géographique, historique et culturel. Malgré le contact quotidien des citoyens allemands avec leurs concitoyens turcs ou d'origine turque, et bien que la Turquie soit un pays

---

<sup>1</sup> E. Müller, communiqué de presse « Schröder verkauft deutsche Interessen in der Türkeifrage », 15 septembre 2005, <[www.emilia-mueller.de/europa\\_themen/index.html](http://www.emilia-mueller.de/europa_themen/index.html)>.

<sup>2</sup> Secrétariat national du SPD, « Die Europäische Union und die Türkei », Berlin, octobre 2004, p. 3, <<http://partei.spd.de/servlet/PB/show/1042006/WBHM-%20EU-Tuerkei.pdf>>.

<sup>3</sup> Commission européenne, « Standard Eurobarometer 64. Die öffentliche Meinung in der Europäischen Union. Nationaler Bericht Deutschland », automne 2005, p. 23-24.

<sup>4</sup> À ce propos, Julien Thorel remarque que les réformes engagées par le gouvernement de R. T. Erdogan n'ont guère modifié cette perception d'une « différence culturelle considérable » entre le système politique et social de l'Europe et celui de la Turquie. Cf. « Le débat allemand autour de la question turque », *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 175, janvier-mars 2006, p. 75-89.

privilegié par le tourisme allemand, elle est souvent perçue en Allemagne comme un pays lointain. Dans ce contexte, il est donné beaucoup d'importance à la question de la religion : « Le musulman, un être inconnu » a par exemple titré la *Süddeutsche Zeitung*, en publiant un article dans lequel elle constatait que les Allemands ne savent que peu de choses sur l'Islam et, précisément pour cette raison, le craignent<sup>1</sup>. Les partisans de l'adhésion voient au contraire dans la culture musulmane de ce pays un argument fort pour son intégration dans l'UE : d'après eux, la Turquie pourrait jouer un rôle de pont entre la chrétienté et l'islam. Mais seulement un tiers des Allemands interrogés adhère à cet argument ; 58 % de la population doutent au contraire que l'adhésion de la Turquie à l'UE puisse réellement contribuer à l'amélioration des relations entre musulmans et chrétiens<sup>2</sup>.

Si la Turquie est perçue comme un pays lointain, c'est aussi en raison de sa situation politique intérieure. Dans ce contexte, la question des droits de l'homme fait l'objet d'une attention soutenue outre-Rhin. Les médias et les citoyens allemands se sont en effet montrés choqués lorsque la police turque a violemment réprimé une manifestation pacifique à l'occasion de la journée internationale de la femme en 2003. De même, ils s'inquiètent du procès fait à l'écrivain turc Orhan Pamuk, lauréat du prestigieux Prix de la paix (décerné par l'Association allemande des libraires) en 2005, à qui les autorités turques reprochent d'avoir « sali l'honneur de la Turquie » en abordant le génocide arménien et les violences faites aux Kurdes. En réalité, l'opinion publique allemande se préoccupe moins des questions arménienne et kurde en tant que telles – contrairement à l'opinion française, très attachée à la reconnaissance du génocide arménien par les autorités turques – que de la violation de la liberté d'expression qu'elles impliquent<sup>3</sup>. Étant donné que les libertés de réunion et d'expression sont des conditions fondamentales à l'adhésion d'un pays à l'UE, on se demande en Allemagne comment ces événements influenceront le processus de réforme déjà engagé et, en conséquence, les négociations en vue d'une adhésion.

Mais la situation intérieure est aussi vue par certains comme un encouragement à engager et poursuivre les négociations d'adhésion avec la Turquie. Ainsi, le SPD y voit un moyen de soutenir le processus de réformes engagé en Turquie<sup>4</sup>. Bien qu'elle soit ambivalente<sup>5</sup>, la position du Parti de gauche (*Die Linke.PDS*) semble aller dans le même sens : « Nous

---

<sup>1</sup> H. Prantl, « Der Muslim, das unbekannte Wesen », *Süddeutsche Zeitung*, 15 juillet 2005, p. 4.

<sup>2</sup> Commission européenne, *op. cit.*, p. 25.

<sup>3</sup> Inversement, lorsque près de 2 000 Turcs ont manifesté à Berlin, en mars 2006, pour condamner la commémoration du génocide arménien par le Bundestag, on s'est demandé outre-Rhin jusqu'où pouvait/devoir aller la tolérance. La question est de savoir si une telle attitude est acceptable dans un pays qui interdit et punit le négationnisme vis-à-vis des crimes nazis.

<sup>4</sup> Voir Cl. Roth, communiqué de presse « Kein Wahlkampf mit Spalterpolitik! », 23 août 2005, <[www.gruene-partei.de/cms/presse/dok/83/83749.kein\\_wahlkampf\\_mit\\_spalterpolitik.htm](http://www.gruene-partei.de/cms/presse/dok/83/83749.kein_wahlkampf_mit_spalterpolitik.htm)>.

<sup>5</sup> Malgré ces déclarations, certains dirigeants du Parti de gauche s'opposent avec vigueur à l'adhésion de la Turquie. C'est par exemple le cas d'Oskar Lafontaine qui, lors de la campagne électorale de l'automne 2005, a dans ce contexte instrumentalisé la peur du chômage, que de nombreux Allemands ressentent vivement. Ses propos ont été tels que Thomas Wulff, membre du parti d'extrême droite NPD, a appelé son électorat à soutenir Lafontaine aux élections.

souhaitons que soient entamées rapidement des négociations et que tous les problèmes sociaux, économiques et démocratiques soient discutés de façon objective et dans un esprit serein. Le Parti de gauche est convaincu qu'une Turquie respectant les droits de l'homme et des minorités, qui engagerait des réformes juridiques et sociale, et qui garantirait une voie démocratique et pacifique pour le peuple kurde, serait importante pour le peuple turc et pour l'Europe<sup>1</sup>.»

Parallèlement à la question des réformes menées en Turquie, le débat porte outre-Rhin sur la capacité d'intégration de l'Union. Ainsi, le parti libéral (FDP) avance qu'à l'heure actuelle, ni la Turquie ne serait en mesure d'adhérer, ni l'UE ne serait capable d'intégrer de nouveaux États membres, et en conclut que l'issue des négociations avec la Turquie reste ouverte. Dans ce sens, le président du FDP a insisté sur le fait que personne ne peut sérieusement prédire ce qu'il en sera, dans dix ou quinze ans, à la fois des réformes turques et de la capacité de l'UE à intégrer un ou plusieurs pays supplémentaires<sup>2</sup>. De façon encore plus marquée, la CDU/CSU argumente que, du point de vue institutionnel, financier et culturel, l'UE n'est pas en mesure de supporter l'intégration de la Turquie. Dans son programme électoral de 2005, il est écrit : « Nous refusons une adhésion qui surmènerait les capacités de l'UE. Nous voulons encourager le développement d'un État de droit et le développement démocratique et économique de la Turquie, avec laquelle nous sommes en relation étroite au sein de l'OTAN, en lui offrant un partenariat privilégié au lieu de la perspective irréaliste d'une adhésion complète à l'UE<sup>3</sup>. » Avec l'échec de la ratification du traité constitutionnel européen en France et aux Pays-Bas, l'argument de la CDU/CSU, selon lequel l'UE ne serait plus capable de s'agrandir davantage, a gagné en force.

S'ils n'insistent pas sur l'approfondissement institutionnel d'une Union élargie à la Turquie, les partisans de l'adhésion voient en revanche dans cette dernière un facteur de stabilité pour l'Europe et les pays voisins, donc aussi pour l'Allemagne. Dans son programme électoral de 2005, le SPD considère ainsi que l'intégration de la Turquie à l'UE participerait à sa « politique de paix » : « L'Europe ne pourra rester une zone de paix et de stabilité que si tous les traités et promesses concernant l'élargissement sont respectés. Ceux qui inquiètent nos partenaires européens et remettent en question les traités que 25 pays membres ont signés à l'unanimité représentent un danger pour la paix de l'Europe. Nous nous opposons fermement au reniement de nos promesses faites à la Turquie d'entamer les négociations le 3 octobre 2005 en vue d'une adhésion<sup>4</sup>. » Quant aux Verts (*Bündnis 90/Die Grünen*), ils voient eux aussi dans l'adhésion de la

---

<sup>1</sup> Programme électoral du Parti de gauche pour la période législative 2005-2009, « Für eine neue soziale Idee », p. 31, <[sozialisten.de/download/dokumente/wahlprogramme/bundestagswahlprogramm2005\\_dielinkpds.pdf](http://sozialisten.de/download/dokumente/wahlprogramme/bundestagswahlprogramm2005_dielinkpds.pdf)>.

<sup>2</sup> Voir le discours prononcé le 28 octobre 2004 devant le parlement fédéral par Guido Westerwelle, président du FDP. Protocole de la 135<sup>ème</sup> session du parlement fédéral, <[dip.bundestag.de/btp/15/15135.pdf#P.12312](http://dip.bundestag.de/btp/15/15135.pdf#P.12312)>

<sup>3</sup> Programme électoral de la CDU/CSU pour la période législative 2005-2009, « Deutschlands Chancen nutzen. Wachstum. Arbeit. Sicherheit », p. 36. <[www.regierungsprogramm.cdu.de/download/regierungsprogramm-05-09-cducsu.pdf](http://www.regierungsprogramm.cdu.de/download/regierungsprogramm-05-09-cducsu.pdf)>.

<sup>4</sup> Programme électoral du SPD pour la période législative 2005-2009, « Vertrauen in Deutschland. Das Wahlmanifest der SPD », p. 60-61. <[www.spd.de/040705\\_Wahlmanifest.pdf](http://www.spd.de/040705_Wahlmanifest.pdf)>.

Turquie à l'UE – qu'ils plébiscitent – une contribution importante au renforcement de la sécurité en Europe et dans le monde<sup>1</sup>. Bien qu'elle représente un argument important pour les partisans d'une adhésion turque, cette idée ne rencontre qu'un écho limité auprès des Allemands : seuls 30 % des sondés allemands pensent que l'adhésion de la Turquie peut effectivement renforcer la sûreté et la stabilité du voisinage européen<sup>2</sup>.

La complexité du débat et l'opposition de la gauche et de la droite parlementaires sur cette question n'ont pas rendu aisée la définition d'une position commune au gouvernement « noir-rouge » d'Angela Merkel. Dans leur traité de coalition, la CDU/CSU et le SPD ont uniquement pu s'entendre sur un compromis, défini à partir du plus petit dénominateur commun aux partenaires de la grande coalition : « Les négociations entamées le 3 octobre 2005 en vue de l'adhésion de la Turquie sont un processus dont l'issue reste ouverte, qui ne suppose pas d'automatisme et dont le résultat n'est pas garanti d'avance. (...) Dans le cas où l'UE ne serait pas en mesure d'intégrer d'autres pays, ou bien la Turquie dans l'incapacité de remplir tous les critères liés à une adhésion, la Turquie devrait alors être associée au plus près à l'UE en intensifiant sa relation privilégiée avec celle-ci<sup>3</sup>. » Étant donné que la population allemande se prononce massivement contre une adhésion de la Turquie à l'UE, on peut supposer qu'elle se retrouve davantage dans cette position réservée que dans la politique engagée du gouvernement Schröder.

---

<sup>1</sup> Interview de Joschka Fischer, « Das Spiel ist noch lange nicht aus », *Süddeutsche Zeitung*, 6 août 2005, p. 7.

<sup>2</sup> Programme électoral du SPD pour la période législative 2005-2009, *op. cit*

<sup>3</sup> Traité de coalition entre la CDU, la CSU et le SPD, « Gemeinsam für Deutschland - mit Mut und Menschlichkeit », 11 novembre 2005, p. 129-130, <[www.bundesregierung.de/Anlage920135/Koalitionsvertrag.pdf](http://www.bundesregierung.de/Anlage920135/Koalitionsvertrag.pdf)>.

## **Conclusion**

**P**ourquoi, après tant d'années, les Allemands d'origine turque et les Turcs d'Allemagne restent-ils si étrangers à leur société d'accueil ? Nous avons montré que malgré l'hétérogénéité qui les caractérise, de nombreux Turcs-Allemands rencontrent aujourd'hui des difficultés en termes d'intégration dans la société allemande. Celles-ci sont particulièrement visibles sur le marché de l'emploi et sont dues notamment à un niveau de formation généralement inférieur à la moyenne nationale allemande et à une maîtrise souvent insuffisante de la langue allemande. Certes, le fait que les représentants de la deuxième et troisième générations aient généralement de meilleures compétences linguistiques que leurs aînés parle pour une évolution positive – évolution à laquelle contribue par ailleurs la nouvelle loi sur l'immigration. Mais, en même temps, touchant un nombre non négligeable de Turcs-Allemands, la ségrégation spatiale va à l'encontre d'une meilleure intégration : des quartiers entiers organisés sur un modèle ethnique, comme il en existe dans les grandes villes d'Allemagne, rendent les contacts avec la population allemande difficiles, aggravent les problèmes de langue et renforcent l'isolement des citoyens turcs ou d'origine turque.

Les frontières mentales participent tout autant que les frontières spatiales à ce sentiment d'étrangeté et à l'exclusion d'une part importante d'entre eux. Journalistes et politiciens portent à cet endroit une certaine responsabilité. Car très longtemps, ils se sont opposés à toute politique de l'intégration, refusant de reconnaître que l'Allemagne est devenu un pays d'immigration ou convoitant au contraire une société multiculturelle dans laquelle les cultures étrangères sont valorisées et protégées. De plus, ils projettent bien souvent l'image d'une communauté turque homogène et distincte de la société allemande, à laquelle ils attribuent un certain nombre de caractéristiques identitaires ou comportementales. Comme nous l'avons vu à propos du débat sur l'élargissement de l'UE à la Turquie, les responsables politiques ont tendance à justifier leur position en se référant à l'intégration « des » Turcs-Allemands dans la société allemande. Alors que les partisans d'une adhésion turque présentent cette dernière comme une contribution à l'intégration et à la « paix nationale » en Allemagne, ses adversaires insistent au contraire sur les différences culturelles et les problèmes d'intégration des étrangers d'origine turque. Or, que la discussion porte sur l'apprentissage de l'allemand par les immigrés, sur la Turquie dans l'UE ou sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme, les « faiseurs d'opinion » ont le devoir d'argumenter et d'agir de façon différenciée et moins polémique, sans quoi ils renforceront les stéréotypes d'ores et déjà liés à la question turque et creuseront davantage les lignes de fracture existant au sein de la population allemande.